



# La lettre malganaise

Janvier 2019

## LE MOT DU MAIRE

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une très belle année 2019.

Nous avons le plaisir de vous convier à notre traditionnel Pot du Nouvel An qui se déroulera :

**Dimanche 20 janvier 2019 à 11h à la salle multifonctions**

Comme d'habitude convivialité et bonne humeur y seront de mise...

Claude TRUBERT

### **MAIRIE :**

Site : [www.saint-maugan.fr](http://www.saint-maugan.fr)

Heures d'ouverture : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h00 et 12h00 et de 14h00 et 17h00

*Mairie fermée du 28/01 au 01/02 inclus.*

Téléphone : 02 99 09 99 25

Courriel : [mairie.saint-maugan@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-maugan@wanadoo.fr)

### **NUMEROS UTILES :**

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie de St-Méen	17
Secours par téléphone portable	112
Enedis	09.726.750.35
Véolia eau	09.69.32.35.29

### **DATES À RETENIR :**

**9 janvier 2019 : Club des « Gens Heureux ».**

1er rendez-vous 2019 du club (cantine).

**14 janvier 2019 : Club des « Gens Heureux ».**

Reprise atelier mémoire à 17h30 (cantine).

**18 janvier 2019 : Comité des Fêtes.**

A.G. à 19h45 (salle multifonctions).

**20 Janvier 2019 : Commune de St-Maugan.**

Pot du Nouvel an à 11h00 (salle multifonctions).

**23 février 2019 : Comité des Fêtes.**

Repas des bénévoles (salle multifonctions).

**16 Mars 2019 : Gym Détente Malganaise.**

Soirée crêpes (salle multifonctions).

**23 Mars 2019 : APEM.**

Repas « Fêtons le Printemps » (salle multifonctions).

### **VIE DES ASSOCIATIONS :**

#### **APEM :**

L'APEM organise le 23 mars un repas festif à la salle multifonctions pour « Fêter le printemps ». Réservation au 06.23.62.25.04

#### **Comité des Fêtes :**

Le Comité des Fêtes organise son Assemblée Générale le 18 janvier à 19h45 à la salle multifonctions.

Certains bénévoles souhaitant, pour diverses raisons, quitter l'association, nous sommes à la recherche de personnes voulant s'investir. Si vous êtes intéressé-e-s, venez nous rencontrer le 18 janvier.

L'association organise également un **repas réservé** à ses bénévoles le 23 février à la salle multifonctions.

#### **Gym Détente Malganaise**

La Gym Détente Malganaise organise à la salle multifonctions le 16 mars une soirée crêpes. Réservation auprès de Michèle au 06.49.10.78.76 ou de Patricia au 06.83.58.53.95

#### **ESM FOOT**

L'Etoile Sportive Malganaise organise son repas annuel le 16 février à la salle multifonctions. Au menu choucroute ou bœuf bourguignon. Réservation auprès de Yohann Adam au 06.32.45.67.76.

## Informations utiles

### 2019, les produits chimiques au jardin, c'est terminé !



En janvier 2019, la dernière échéance de la loi Labbé entre en vigueur : les pesticides de jardins seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers (sauf les produits de biocontrôles, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique).

Cette dernière date suit une succession d'autres introduites par les lois Labbé et de Transitions énergétiques en 2014. Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités locales ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires sur la plupart des espaces publics. Saint-Maugan est une commune zéro phyto depuis 2013 ! De plus, depuis cette même date, les pesticides de jardins ne peuvent plus être vendus en libre-service dans les magasins.

Il existe plusieurs alternatives qui permettent de ne pas utiliser de produits phytosanitaires. Rendez-vous sur le site : <http://www.jardineraunaturel.org> où vous trouverez de nombreuses solutions pour jardiner sans pesticides.



### Inscription sur les listes électorales : changement...

#### A l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales évoluent au 1er janvier 2019

A partir du 1er janvier 2019, les électeurs peuvent :

- s'inscrire au plus proche du scrutin au lieu du 31 décembre de l'année précédente. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 (en réalité jusqu'au 30 mars 2019 puisque le 31 est un dimanche),
- déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt direct à la mairie ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier ou internet restent possibles. Le formulaire de demande d'inscription est disponible sur le site internet de la commune.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

#### Récapitulons :

Pour voter le 26 mai 2019, les électeurs peuvent déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales **jusqu'au 30 mars 2019**.

Chaque électeur devra alors :

- être âgé de 18 ans au plus tard le 25 mai 2019 ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine pour les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ;
- apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription.



## Cueillette des champignons : Attention !

Dans les forêts domaniales d'Ille-et-Vilaine, la cueillette des champignons est interdite les mardis et les jeudis (arrêté préfectoral du 09 octobre 2017).

Par ailleurs, le respect des règles et conseils ci-dessous contribuera à la pérennité des lieux :

- Ne pas ramasser plus de 5L par personne (un panier),
- N'arrachez jamais un champignon, coupez-le,
- En cas de doute rendez-vous chez un pharmacien mycologue,
- Utilisez un panier plutôt qu'un sac plastique pour éviter la macération,



## Un nouvel artisan à Saint-Maugan : BREIZH STORES (au service de vos volets)

Installé à Percou, Laurent Prioux vous propose ses services pour le dépannage de vos volets roulants, portails, portes de garage et serrurerie portes et fenêtres. Il peut également intervenir pour de petits chantiers neufs (changement d'une fenêtre, d'un portail, d'une porte d'entrée ou de garage).

Rendez-vous sur son site : [www.breizh-stores.com](http://www.breizh-stores.com)

Vous pouvez le contacter au 07.61.14.48.77 ou par mail : [l.prioux@breizh-stores.com](mailto:l.prioux@breizh-stores.com)

## Informations intercommunales



## Les infos de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

## Rencontres de la mobilité internationale

Le service jeunesse de la Communauté de communes, en partenariat avec le Centre Régional d'Information Jeunesse, organise la 2<sup>ème</sup> édition des rencontres de la mobilité internationale, **le 02 février 2019 à la salle polyvalente de Gaël.**

Les jeunes mais aussi les adultes pourront s'informer sur les possibilités de départ à l'étranger, que ce soit pour travailler, pour étudier, pour participer à des actions solidaires ou humanitaires ou pour découvrir une autre culture.

## Forum des jobs d'été 2019

Vous avez entre 17 et 25 ans, rendez-vous le **samedi 02 mars entre 9h et 13h30 à la salle polyvalente de Quédillac** pour la 4<sup>ème</sup> édition du forum des jobs d'été. Cette matinée favorisera la recherche d'un emploi saisonnier de proximité tout en valorisant le tissu économique local. Les visiteurs pourront consulter les panneaux d'information sur le droit du travail, les offres d'emploi en libre accès mais aussi rencontrer divers employeurs du territoire.

## Maison du développement de St-Méen : fermeture partielle pour travaux

De janvier à avril la Communauté de communes aménage la **Maison de Services au Public** : un lieu d'accueil pour vous informer et vous simplifier le quotidien dans vos démarches administratives. Pendant la durée des travaux, les permanences habituelles (CPAM, CAF, CLIC, CDAS...) sont transférées à la mairie de St-Méen-Le-Grand.

## Les aides du Programme Local de L'habitat

### Les principales opérations du Programme Local de l'Habitat

#### 1. L'aide à l'accession

Depuis janvier 2017, pour faciliter les projets d'achat immobilier, les particuliers peuvent bénéficier d'une aide à l'accession :

- une aide de 5 500€ pour les projets d'acquisition de biens anciens en centre-bourg dans un objectif également de favoriser la revitalisation des bourgs.
- Une aide de 3 000€ pour les projets d'acquisition dans l'ancien hors centre-bourg et les projets en construction neuve.

Pour bénéficier de ces aides, des critères liés au bien (prix, superficie...) et au bénéficiaire (plafonds de ressources...) sont à respecter.

#### 2. Un diagnostic d'aide à la décision

Les particuliers souhaitant acheter ou vendre une maison ancienne à rénover pourront bénéficier d'un accompagnement par un professionnel afin d'avoir une estimation et une priorisation des travaux à réaliser. Ils pourront ainsi avoir un budget et une vision réaliste des travaux nécessaires.

#### 3. Mise aux normes d'un système d'assainissement autonome

Les particuliers aux revenus modestes pourront également bénéficier d'une aide pour la mise aux normes d'un système d'assainissement non collectif qui est obsolète (20% du montant des travaux HT plafonné à 1 600€ par dossier).

***Pour tout renseignement, contactez la mission Habitat  
de la communauté de communes 02 99 06 54 92. mail : [habitat@stmeen-montauban.fr](mailto:habitat@stmeen-montauban.fr)***

**Responsable de la publication** : Claude Trubert, Maire de la commune de Saint-Maugan, 14 rue du Morbihan 35750 Saint-Maugan

**Rédaction et mise en page** : Secrétariat Général de la mairie de St-Maugan

**Impression** : mairie de St-Maugan